

# Ste-Mère. Journée contre le harcèlement à l'école du Manoir

## « Non à la violence, oui à la bienveillance »

« **NON** à la violence, oui à la bienveillance ! » Voilà l'un des très nombreux slogans écrits par les élèves de CM1-CM2 de l'école du Manoir quand il s'agit de parler du harcèlement.

Bien d'autres mots ou phrases ont été retenus et repris sur ces fleurs qui ont été coloriées, puis plastifiées par la directrice, Sophie Michel.

Sur le principe des cadenas du célèbre pont des Arts, à Paris, l'école du Manoir aura bientôt, le beau temps revenu, « le grillage de la gentillesse » dans la cour de récréation.

L'an dernier, les sept délégués de classes avaient déjà réalisé une vidéo contre le harcèlement, et cette année, c'est un clip de rap !

Le jeudi 9 novembre à l'occasion de la Journée nationale contre le harcèlement, l'inspecteur d'éducation de la circonscription de Carentan, Julien Durchon, a tenu à être présent pour écouter les enfants et les féliciter chaleureusement pour leur clip de rap, avec des mots et une musique bien choisis pour dire non au harcèlement sous toutes ses formes. Et elles sont nombreuses, hélas.

Dans cet établissement scolaire, sept ambassadeurs ont été nommés, sur la base du volontariat, afin d'écouter en toute discrétion chaque élève qui pourrait être concerné en leur demandant à quel adulte il souhaite se confier.

Il était toutefois surprenant d'apprendre que de si jeunes enfants ont déjà accès à certains réseaux sociaux, malgré les risques évidents.

Sophie Michel et Julien Durchon n'ont pas manqué de rappeler, à plusieurs reprises, quelques règles indispensables comme « Ne jamais se taire ! ».

Nous sommes ici dans un établissement scolaire élémentaire et, le plus souvent, le harcèlement intervient davantage au collège, voilà pourquoi il est nécessaire d'antici-

per dès le CE1.

M. B.



Les ambassadeurs ont dévoilé les fleurs avec leurs messages. Des fleurs qui seront accrochées sur le « grillage de la gentillesse » dans la cour de l'école.